



Pourquoi posons-nous la question sur l'origine raciale.

Tous les 10 ans depuis 1790, le Bureau de recensement des États-Unis a compté tous les habitants du pays, comme requis par la Constitution des États-Unis. Le recensement collecte des informations de base, comme l'âge, le sexe, l'origine hispanique, et la race, pour chaque personne dans chaque foyer. À partir de la mi-mars 2020, tout un chacun se verra demander de remplir le recensement 2020 en ligne, par téléphone ou par courrier.

Les questions sur l'origine raciale et ethnique fournissent d'importantes statistiques.

Les réponses aux questions du recensement visent à donner un aperçu de la population de la nation. Nous demandons des informations sur l'origine raciale afin de produire et présenter des statistiques sur les différents groupes raciaux. Par exemple, en 2010, les statistiques ont montré l'évolution de la diversité ethnique de la nation ; elles ont aussi souligné la taille, la croissance et la distribution géographique des différents groupes raciaux de la population. En outre, les données collectées via ces questions sont nécessaires aux agences fédérales pour vérifier que les lois antidiscriminations sont respectées, telles que la loi sur les droits de vote (Voting Rights Act) et la loi sur les droits civils (Civil Rights Act).

Répondre à la question sur l'origine raciale est facile.

Le recensement 2020 suit les normes les plus récentes sur la race et l'origine ethnique du gouvernement fédéral mises en place par le Bureau de la gestion et du budget (Office of Management and Budget) en 1997. Lorsque vous remplissez le formulaire du recensement, sélectionnez une ou plusieurs cases selon la ou les races avec lesquelles vous vous identifiez. Vous pouvez aussi inscrire vos origines dans l'espace fourni, si vous le désirez.

Pour plus de renseignements, consultez :

2020CENSUS.GOV

D-OP-GP-EN-449

**Shape
your future
START HERE >**

United States®
**Census
2020**